

L'an deux mille dix, le 15 mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOÉ, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian DÉZALOS, Maire.

Nombre de conseillers : 29

Date d'affichage : 08 mars 2010

Date de la convocation : 08 mars 2010

PRÉSENTS : M. DÉZALOS, Mme LEBEAU, M. PANTEIX, Mme MEYRAT, M. LAFUENTE, Mme JOURNÉ-LHÉRISSON, M. GÉRAUD, Mme COUSINET, MM. LUNARDI, ESTERLÉ, VOLCÉNO, TOVO, Mmes ACCARY, LABADIE, Mmes LASSORT, FAVARD, MANDEIX, , Mme TRUILHÉ, M. ORDRONNEAU, Mme FORNASARI, M. BAUDY Mmes RAMOND, MANSE, MM. GAMBART, ROUX.

POUVOIR : Mme PERINET à M. PANTEIX, M. JOSEPH à M. LUNARDI, M. KHERCHACHE à M. DÉZALOS, M. BOUDON à Mme MANDEIX.

Madame Odile Favard a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Création d'emplois administratifs et d'entretien pour l'été 2010.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, article 3, alinéa 2,

Vu le décret du 15 juin 1988,

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de créer des emplois pour la période d'été afin d'assurer la continuité des services publics (compte tenu des absences des agents municipaux pour congés annuels) et permettre à de jeunes étudiants (âgés de 18 ans au moins) d'accéder à des emplois leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle et de participer au financement de leurs études :

Il convient de créer les emplois suivants :

- 1 emploi d'adjoint administratif à temps complet pour la période du 5 juillet au 25 Août 2010 (service administratif), permettant de recruter 4 personnes sur des durées de 15 jours.
- 1 emploi d'adjoint administratif à temps complet pour la période du 5 juillet au 27 juillet 2010 (service médiathèque), permettant de recruter 2 personnes sur des durées de 15 jours.
- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet au centre technique municipal pour la période du 5 juillet au 30 juillet 2010 permettant de recruter 2 personnes sur des durées de 15 jours
- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet à la MARPA du 5 juillet au 25 Août 2010 permettant de recruter 4 personnes sur des durées de 15 jours.
- 1 emploi d'agent social à temps complet à la halte garderie du 5 juillet au 16 juillet 2010 et du 16 au 25 août 2010 permettant de recruter 2 personnes sur des durées de 15 jours.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2010.

Le Conseil, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création des emplois tels qu'ils sont définis ci-dessus.

DIT que les crédits sont prévus au budget l'exercice 2010.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Conseil,

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Odile FAVARD

Christian DÉZALOS